

Février 2017

Swiss Medical Board : un centre de compétences suisse en matière de Health Technology Assessment

Le Swiss Medical Board (SMB) est un centre de compétences suisse de premier plan en matière de Health Technology Assessment (HTA). Il analyse et évalue les méthodes de prévention et de diagnostic ainsi que les interventions thérapeutiques d'un point de vue médical, économique, éthique et juridique. Il élabore ensuite des recommandations à l'attention des décideurs politiques, professionnels de la santé et autres fournisseurs de prestations. Des brochures d'information destinées aux citoyen(ne)s et aux patient(e)s sont publiées dans certains cas.

Qu'est-ce que le « Health Technology Assessment » ?*

* Sources : *OMS et EUnetHTA*

Le concept de « Health Technology Assessment » (HTA) désigne l'évaluation systématique des propriétés, effets et/ou conséquences des technologies et interventions médicales. Le HTA couvre aussi bien les conséquences voulues et directes de ces technologies que les conséquences non voulues et indirectes.

Cette approche vise à poser les bases des décisions de politique de santé et encourage une ventilation optimale des moyens financiers limités par rapport aux interventions et technologies médicales. L'évaluation est menée à bien par des groupes interdisciplinaires ; ces groupes procèdent selon une grille d'analyse normalisée, basée sur des informations ou des méthodologies cliniques, épidémiologiques, médico-économiques et autres.

Ces interventions et technologies médicales incluent, par exemple, les méthodes de diagnostic et les traitements, les appareils médicaux, les médicaments, les méthodes de rééducation et de prévention ainsi que les systèmes organisationnels et de soutien pour la prestation des soins de santé.

Qui sont les acteurs du Swiss Medical Board ?

Le Swiss Medical Board repose sur une association composée de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé (CDS), de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM), du gouvernement de la principauté du Liechtenstein (RFL), de l'Association des entreprises pharmaceutiques suisses pratiquant la recherche (interpharma) ainsi que des associations d'assureurs maladie (santésuisse, curafutura).

Cette association est en principe ouverte à d'autres membres (personnes morales), dans la mesure où ils reconnaissent et sont prêts à promouvoir le but de l'association. Tous les acteurs du système de santé suisse peuvent rejoindre cet organe responsable par le biais de leurs fédérations ou de leurs associations faitières. Le SMB entend bénéficier d'un soutien à la fois étendu et équilibré.

Quelles sont les méthodes de travail du Swiss Medical Board ?

Le comité directeur de l'association assume la responsabilité du choix des thèmes et de la publication des recommandations et s'engage dans leur mise en œuvre. L'élaboration technique des rapports est confiée à une équipe d'évaluation (Assessment), composée d'instituts universitaires, ainsi qu'à un comité d'appréciation (Appraisal), composé d'experts. Ces comités interdisciplinaires, indépendants de l'administration, des fournisseurs de prestations, des organismes de financement et de l'industrie, élaborent les rapports, procèdent aux évaluations et formulent des recommandations. Le processus HTA fait également appel à des spécialistes externes en fonction des thèmes abordés et reste à l'écoute des parties prenantes concernées.

Les méthodes HTA utilisées visent en première ligne à procéder à une analyse objective de la qualité, de l'efficacité et du bénéfice pour le patient de l'intervention médicale, l'objectif étant d'améliorer la qualité des prestations médicales. Compte tenu de la hausse des coûts de santé, une importance toute particulière est accordée à l'utilisation efficace des ressources disponibles. Cette approche passe notamment par la réalisation d'analyses coûts-efficacité. Les améliorations de qualité permettent d'envisager un impact positif sur l'évolution des coûts.

Le SMB peut lui-même sélectionner des thèmes ou les étudier pour le compte de tiers (tels que l'Office fédéral de la santé publique, les cantons ou les assurances). Il s'appuie pour ce faire sur les principes formulés dans son énoncé de mission (voir annexe).

Les recommandations publiées par le SMB n'ont pas de caractère obligatoire direct sur le plan juridique. Leur mise en œuvre repose sur le volontariat ou la soumission de propositions auprès des organes de décision compétents.

Quelle valeur ajoutée le Swiss Medical Board apporte-t-il aux acteurs du système de santé ?

Le SMB bénéficie d'une compréhension approfondie du HTA et d'un soutien étendu. Il est à même d'aborder les thèmes de soins de santé en faisant abstraction des restrictions légales, des contrats, du statut des maladies et de la rémunération. À ce titre, le SMB peut analyser toutes les prestations pertinentes – et controversées – du système de santé qui se prêtent à un Health Technology Assessment.

Le SMB s'appuie sur une association étendue et équilibrée, est indépendant et accorde une importance primordiale à la transparence. La souplesse de son approche en matière d'adoption de processus et de méthodes lui permet de réagir rapidement aux « meilleures pratiques » internationales. Sa démarche est essentiellement axée sur les bénéfices pour les soins de santé. Les thématiques choisies s'efforcent donc de comparer différentes solutions de soins (voir liste de l'Annexe). Le SMB examine les prestations controversées et cherche à déterminer si et dans quelle mesure elles offrent un bénéfice par rapport aux thérapies standard et si le bénéfice pour le patient l'emporte sur les effets indésirables.

La force du Swiss Medical Board réside dans son approche globale et pluridisciplinaire : cette vision d'ensemble tient non seulement compte des aspects médicaux et économiques, mais aussi éthiques et juridiques, tels que la qualité de vie, les souhaits et les valeurs des patients et de la société. Cette approche permet d'évaluer et de sélectionner la forme de thérapie la plus adaptée.

Comment le Swiss Medical Board est-il financé ?

Le Swiss Medical Board est essentiellement financé à partir de des projets/mandats.

Tous les acteurs du système de santé suisse peuvent apporter un soutien financier direct aux projets du SMB ou proposer à l'association des mandats basés sur leurs propres thèmes.

La réalisation d'un rapport (y compris la délimitation du champ d'évaluation, l'évaluation et l'appréciation) nécessite 18 mois pour un coût de 200 000 CHF environ.

Énoncé de mission du Swiss Medical Board

Vision

Le Swiss Medical Board (SMB) s'est forgé une solide réputation en tant que centre de compétences suisse dans le domaine du Health Technology Assessment. Il s'appuie sur des faits scientifiquement fondés pour fournir aux responsables du système de santé les bases nécessaires à la prise de décisions. Le SMB contribue ainsi à la bonne qualité des soins ainsi qu'à l'utilisation efficace des ressources du système de santé.

Mission

Le SMB s'engage pour la meilleure utilisation possible des ressources du système de santé afin de parvenir à une qualité de soins optimale pour les patients.

Le SMB élabore des recommandations à l'intention des décideurs du système de santé. Il évalue à ce titre les aspects médicaux, éthiques, économiques, juridiques et sociaux des prestations médicales et facilite la comparaison des effets recherchés et indésirables (bénéfices, risques, dommages et coûts).

Le SMB poursuit une politique de transparence et intègre l'ensemble des parties prenantes dans le processus HTA. Les résultats des travaux vont de pair avec la publication de lignes directrices et de recommandations, dont la mise en vigueur repose sur la base du volontariat. Le SMB s'assure, par le biais de mesures d'accompagnement, que les recommandations peuvent être mises en œuvre et maintenues durablement.

Le SMB conserve son indépendance dans le choix des thèmes et aborde également les questions qui ne peuvent pas être traitées dans le cadre d'une commission des prestations. Il analyse essentiellement des domaines sensibles et des interventions médicales controversées qui ont déjà été introduites.

Le SMB se démarque par une méthode de travail équilibrée, scientifiquement fondée et alignée sur les normes internationales. La méthodologie retenue est à chaque fois la mieux adaptée à la thématique abordée.

Buts

- L'association du SMB bénéficie d'un soutien étendu et regroupe les fédérations des fournisseurs de prestations (hôpitaux, médecins), les organismes de financement (assureurs-maladie, cantons), l'industrie médicale ainsi que les associations de citoyens et de patients respectivement.
- Le SMB est largement accepté.
- À partir de 2018, le SMB procédera au minimum à deux HTA par an en tant que partenaire stratégique de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) (coordination /évaluation/appréciation et recommandation au mandant).
- À partir de 2018, le SMB procédera au minimum à deux HTA supplémentaires pour le compte des organismes responsables ou de tiers.
- Les résultats des HTA sont communiqués de manière générale et transparente. Leur impact est mesurable.
- À partir de 2018, le financement d'exploitation s'effectuera sur la base des projets, que ce soit dans le cadre de contributions spécifiques aux projets des organisations faîtières ou de mandats pour des tiers.

Stratégie

Le SMB entend atteindre ses buts par le biais des mesures suivantes :

- D'ici fin 2017, le SMB sera doté des structures organisationnelles nécessaires pour maîtriser le volume de commandes croissant recherché. Le secrétariat sera professionnalisé et ira de pair avec une organisation fonctionnelle et structurelle adéquate, dotée d'une direction claire, d'une gestion de projet systématique, d'une documentation des méthodes et processus et d'un secrétariat scientifique.
- D'ici fin 2017, le SMB conclura une lettre d'intention avec l'OFSP afin de définir la fonction du SMB en tant que partenaire stratégique pour les HTA dans le cadre de missions pour la Confédération.
- D'ici fin 2017, l'association sera progressivement élargi à d'autres d'acteurs compétents (associations de fournisseurs de prestations, organisations de patients).
- Des efforts seront entrepris pour mieux faire connaître l'offre et les compétences du SMB en vue de promouvoir son acceptation et d'augmenter le nombre de mandats. Une campagne de prospection systématique de nouveaux mandataires démarrera à la mi-2017 : les outils afférents (p. ex. brochures d'information) seront disponibles d'ici là.

- Le SMB se concentre sur des thèmes qui revêtent une pertinence systémique au sein de sa stratégie et entend les mettre en œuvre dans un plan de trois ans. Le SMB évite de choisir des thèmes qui sont déjà abordés dans le cadre du programme HTA fédéral.
- Le SMB s'engage à ce que les décisions arrêtées soient mises en œuvre durablement. Une analyse d'impact est menée tous les trois ans afin de mesurer le degré de réussite de ces décisions.

Rapports menés par le SMB jusqu'à la fin 2016

- Chirurgie bariatrique en cas de surpoids – novembre 2016
- Radiculopathies lombaires aiguës ou subaiguës associées à des hernies discales : traitement conservateur ou chirurgical – juillet 2015
- Stimulateur cardiaque CRT pour le traitement de l'insuffisance cardiaque – avril 2015
- Traitement oral ou parentéral de la carence en fer – octobre 2014
- Traitement par statines comme prévention primaire de maladies cardiovasculaires – novembre 2013
- Dépistage systématique par mammographie – décembre 2013
- Transférabilité d'un rapport HTA de l'Institut allemand pour la qualité et l'économicité dans le domaine de la santé (IQWiG) sur la Suisse – Une évaluation basée sur l'exemple de l'ézétimibe en cas d'hypercholestérolémie – mars 2013
- Usage de la tomodensitométrie pour le diagnostic des cardiopathies coronariennes – février 2013
- Thérapie chirurgicale des métastases hépatiques en cas de carcinome colorectal – 31 décembre 2012
- Vertébroplastie et kyphoplastie en cas de fractures vertébrales ostéoporotiques – 30 novembre 2011
- Importance du taux de PSA dans le dépistage précoce du cancer de la prostate – octobre 2011
- Combinaison de la tomodensitométrie et de la tomographie par émission de positons (TEP/TDM) dans le diagnostic et la gradation des tumeurs pulmonaires – janvier 2011
- Prophylaxie des antibiotiques dans la chirurgie élective des hernies inguinales – janvier 2011

- Traitement percutané à base de cathéter en cas d'insuffisance grave de la valve mitrale – décembre 2010
- Rupture du ligament croisé antérieur : traitement conservateur ou chirurgical ? – juin 2009
- Utilisation du bévacizumab dans le traitement du cancer du côlon métastatique – avril 2009

Thèmes en cours d'étude

- Efficacité des traitements contre la démence
- Utilisation et bénéfice de l'arthroscopie du genou (pour l'OFSP)
- Utilisation de la robotique en salle d'opération